

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/HondurasL-ambassadeur-du-Honduras-expulse-du-Conseil-des-Droits-de-l-Homme-de-l-ONU>

HondurasL'ambassadeur du Honduras expulsé du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -
Date de mise en ligne : mardi 15 septembre 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'ambassadeur du Honduras Jose Delmer Urbizo a été expulsé lundi de la salle du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève à la demande des pays latino-américains, qui ont fait valoir qu'il ne représentait pas le gouvernement du président déposé Manuel Zelaya, seul considéré par eux comme légitime.

Alors que les gardes de l'ONU s'approchaient pour l'escorter vers la sortie, M. Delmer Urbizo a déclaré : « Je sors par mes propres moyens », avant de se retourner vers la salle pour lancer : « I will be back. Volveremos » (« Je reviendrai. Nous reviendrons »).

La présence contestée du diplomate a bloqué durant plus de cinq heures les travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui ouvrait sa session lundi.

Aucun débat n'avait pu avoir lieu dans la matinée et, après une brève parenthèse d'une heure, les travaux ont été de nouveau gelés durant plus de deux heures à la reprise de la séance l'après-midi, en raison de consultations intenses sur la demande d'expulsion présentée par le groupe des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes.

Finalement, après des interventions des ambassadeurs du Brésil, d'Argentine, du Mexique et de Cuba, le président du Conseil des droits de l'homme, l'ambassadeur de Belgique Alex Van Meeuwen, a refusé la parole au diplomate hondurien puis lui a intimé l'ordre de sortir de la salle.

Les pays d'Amérique Latine ont déclaré que M. Delmer Urbizo représentait le gouvernement de facto de Tegucigalpa après le renversement du président Manuel Zelaya, que ces pays considèrent toujours comme le président légitime.

Ils ont produit à l'appui de leur demande une lettre adressée en août dernier au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon par la ministre des Affaires étrangères du gouvernement en exil de M. Zelaya, Mme Patricia Rodas Baca, l'informant du retrait de l'accréditation de M. Delmer Urbizo comme ambassadeur du Honduras.

Le diplomate hondurien brandissait de son côté un article du règlement qui stipule que tout représentant d'un État dont l'accréditation est contestée « occupe ses fonctions de manière provisoire avec les mêmes droits que les autres représentants, jusqu'à ce que la Commission de vérification des pouvoirs ait présenté son rapport et que l'Assemblée générale ait prise une décision à ce sujet ».

Agence France-Presse

Genève, le 15 septembre 2009.